

gouvernement du sympathique Carleton, lord Dorchester, fut pour les Récollets un moment d'espérance, de calme au moins et de prospérité. C'est alors que leurs cloîtres s'ouvrirent pour recevoir une petite phalange de sujets dévoués, comme nous l'avons dit. Parmi ces jeunes gens, épris, comme François d'Assise, des attraites de la sainte Pauvreté, se trouvait Thomas Fournier.

En quelle année précise eut lieu son entrée au couvent ? encore une fois, nous l'ignorons, mais nous pouvons cependant l'approcher d'assez près. Thomas, à moins d'une dispense, ne pouvait pas revêtir l'habit religieux avant sa vingtième année accomplie, selon les prescriptions de Clément VIII. Il n'aurait donc pas porté la bure franciscaine avant 1789. Par contre, il était déjà religieux en 1792. Le Père Louis, Gardien (Supérieur) du couvent de Montréal, en parle nommément dans une lettre du 30 août de cette même année. Pour préciser davantage et sûrement, les documents certains nous manquent ; mais nous penserions volontiers que Thomas Fournier entra chez les Récollets dès que son âge le lui permit ; qu'il était par conséquent un des deux novices qui se trouvaient à Montréal, en novembre 1789, et que le Père Louis nous fait connaître, (1) malheureusement sans les nommer. Notre Thomas, devenu le Frère Paul, aurait alors fait profession dans le courant de 1790, après avoir reçu une formation sérieuse, et elle dut l'être. Nous en avons pour garant ce courage énergique, qui, au jour de la dispersion, lui fit prendre la généreuse résolution de conserver toujours et son costume et son esprit religieux ; ce qu'il fit, sans se démentir jamais pendant plus de quarante ans.

En attendant ces jours de l'épreuve suprême, le Frère Paul semble avoir passé le temps de sa vie régulière au couvent de Montréal. Il y était sûrement de 1792 à la fin de 1795. Dans l'espace de ces quatre ans, la communauté de Montréal, qui se composait d'abord de cinq religieux, s'accrut jusqu'à douze. Les *jeunes*, comme s'appelaient communément entre eux les derniers profès, étaient au nombre de huit. C'est au milieu d'eux et avec eux que le Frère Paul passait ses jours dans les exercices de la vie religieuse et dans l'accomplissement des œuvres dont les Frères convers étaient alors chargés chez les Récollets. M. de Gaspé les rapporte ainsi : « Les

(1) Lettre du Père Louis à Monseigneur l'Évêque de Québec. 2 nov. 1789. (Archivé de Montréal).

Récolle
produit

« Les
ment à
cueillaie
reux de
les chev

« Les
ches où
pauvres

« Les
près de l
cercueil.

« Les
aux enfai
précède

Nous
un excell



A feu e
glante
en to
églises et

En ce m
cale, qui c
Pour dimi

(1) Nous
leurs parents
Récollets.